

Introduction du Recteur au discours de M. Philippe FONTAINE, Président de l'Association des Amis de l'Université de Liège

La richesse d'une université, ce sont aussi ses anciens étudiants et, plus généralement, tous ceux qui lui accordent leur amitié.

Liège a la chance d'avoir une Association des Amis de l'Université qu'il convient aussi d'associer à notre vie de tous les jours. L'Association prend un nouveau départ et s'est donné pour objectif premier de soutenir notre institution dans les difficultés et les mutations qu'elle connaît. Nous la remercions de son aide efficace dans tous les combats que nous devons mener. Je pense dès lors qu'il est important qu'elle puisse se manifester davantage dans les circonstances importantes de la vie de l'Université. C'est pourquoi j'ai invité M. le Président Philippe FONTAINE à nous adresser quelques mots et plus spécialement à nous faire connaître les lauréats des prix annuels décernés par l'Association.



Discours de M. Philippe FONTAINE, Président de l'Association des Amis de l'Université de Liège

Monsieur le Recteur,

Je vous remercie de m'avoir donné la parole, pour dire quelques mots des prix attribués par l'Association des Amis de l'Université de Liège.

Mesdames, Messieurs,

Chaque année, depuis 1932, notre Association organise un concours qui a pour objectif de récompenser des membres du personnel scientifique de l'Université de Liège qui se sont distingués par la publication d'un ouvrage de haute qualité.

Ce concours, actuellement doté de cinq prix de 50.000 F chacun, réunit toujours de très nombreuses candidatures, de grande valeur pour la plupart. La raison d'un tel succès est, sans doute, le prestige qui est attaché à l'obtention de ces prix.

Le palmarès particulièrement brillant de leurs soixante années d'existence en témoigne. Il commence par quatre noms, que je ne peux résister au plaisir de citer : Henri Brasseur, Lucien Brull, Armand Monoyer, Pol Swings, que tous nous avons gardés en mémoire.

On y trouvera ensuite, au fil du temps, un nombre impressionnant de chercheurs, jeunes à l'époque, qui deviendront professeurs de notre Université ou d'autres institutions d'enseignement supérieur. Il y a vingt-cinq ans, on y trouve votre nom, Monsieur le Recteur, permettez-moi de le rappeler.

Aujourd'hui même, nous avons remis cinq prix. L'attribution en a été faite à l'issue d'une procédure longue et rigoureuse, à laquelle de nombreux professeurs de différentes universités ont apporté leur précieux concours. Nous les en remercions sincèrement, une fois encore.

Les lauréats de cette année sont :

- Livio BELLOI, Licencié en arts et sciences de la communication, Aspirant du F.N.R.S. à la Faculté de Philosophie et Lettres.
- Vincent BOURS, Agrégé de l'enseignement supérieur, Assistant à la Faculté de Médecine, qui a reçu le prix Comte de Launoit.
- Helga LEJEUNE, Docteur spécial en psychologie, Chercheur qualifié du F.N.R.S. à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education.
- Philippe VENDRIX, Docteur en musicologie, Chargé de recherches du F.N.R.S. à la Faculté de Philosophie et Lettres, qui a reçu le prix Octave Servais.
- Bernard WILLEMS, Docteur en sciences mathématiques, Assistant à la Faculté des Sciences, qui a reçu le prix Président André Leroux.

Ces cinq lauréats se sont particulièrement distingués par l'originalité de leurs travaux, l'esprit critique dont ils ont fait preuve, leur apport au progrès scientifique, leur contribution au rayonnement de notre Université.

De tout cœur, nous leur renouvelons nos très vives félicitations et nous leur souhaitons de suivre la trace des prestigieux aînés que j'ai évoqués il y a quelques instants.

Deux informations, pour terminer :

■ La première, c'est l'ouverture d'un nouveau concours, réservé aux travaux publiés pendant l'année académique 1993-94. Et, cette fois, s'y ajoutent deux autres prix, d'un montant de 100.000 F chacun : le prix triennal Baron Constant et le prix biennal du Lion's Club *Liège-Principauté*. Les règlements de tous ces prix feront bientôt l'objet d'une large diffusion.

■ Pour la seconde information, il faut savoir que, l'an dernier, l'Association a été choisie comme légataire par un diplômé de notre Université, M. René COMOTH, en vue d'attribuer des bourses d'études et de recherche. Depuis peu, elle est entrée en possession de ce legs, d'un montant très important. Elle est maintenant occupée à sa mise en œuvre, de telle sorte que, l'an prochain, nous soyons en mesure de répondre aux vœux de notre généreux mécène, en faveur des étudiants et des jeunes chercheurs, et d'apporter ainsi une nouvelle contribution à notre objectif : promouvoir l'Université de Liège et soutenir son action.

Je vous remercie.